



Conseil économique et social

Distr. limitée
11 mars 2020
Français
Original : anglais

Session de 2020

25 juillet 2019-22 juillet 2020

Point 2 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

et autres questions d'organisation

**Projet de décision déposé par le Vice-Président du Conseil,
Omar Hilale (Maroc), à l'issue de consultations**

Thème du débat consacré aux affaires humanitaires de la session de 2020 du Conseil économique et social

Le Conseil économique et social décide :

- a) Que le débat consacré aux affaires humanitaires de sa session de 2020 aura pour thème : « Renforcer l'aide humanitaire dans le contexte du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies : favoriser les solutions centrées sur l'être humain, améliorer l'efficacité, respecter le droit international humanitaire et promouvoir les principes humanitaires » ;
- b) Qu'il tiendra trois tables rondes dans le cadre de ce débat ;
- c) De prendre note des sujets proposés pour les trois tables rondes qui se tiendront dans le cadre du débat :
 - i) « Mobiliser des moyens d'action pour améliorer l'aide humanitaire fournie aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et trouver des solutions durables » ;
 - ii) « Faire face à la complexité croissante des problèmes de santé dans les contextes humanitaires » ;
 - iii) « Améliorer l'efficacité de l'action humanitaire grâce aux nouvelles technologies et à l'innovation : possibilités et défis » ;
- d) De prendre note également de la manifestation de haut niveau organisée en marge du débat, sur le thème : « Combattre et prévenir les violences sexuelles et les violences de genre dans les crises humanitaires ».

